

Rennes, le 12 septembre 2020.

RÉSOLUTION

*donnant quitus pour la gestion financière de l'association
et adoptant le rapport financier*

SUR PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts,

Vu le règlement intérieur,

Vu la motion AG 2020-II du 22 août 2020 et la décision du secrétaire générale AG 2020-II du 22 août 2020,

Vu le rapport financier présenté par la trésorière et la secrétaire générale-adjointe,

L'ASSEMBLEE GENERALE DÉCIDE CE QUI SUIT :

Article unique. – L'assemblée générale donne *quitus* au conseil d'administration pour sa gestion financière de l'association pour l'exercice clos de 2019 et l'exercice en cours de 2020 ; et approuve le rapport financier présenté.

À Rennes,
pour Alumni ICR,
le président **Adrien Champroux** SIGNE,

PROJET DE RÉSOLUTION